



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Assistance internationale

ICH-04-Rapport – Formulaire

ASSISTANCE INTERNATIONALE DU FOND DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

RAPPORT ~~NARRATIVE-FINAL~~ D'ÉTAPE

État partie bénéficiaire : Haïti

Titre du projet :	Programme d'appui au système scolaire pour la transmission du patrimoine culturel immatériel (PASS-TPCI)
Calendrier :	Début : 17/08/2018 fin : 28/02/2020
Budget :	Total : 116430.00 dollars des États-Unis <i>Y inclus :</i> Fond du patrimoine culturel immatériel : 98970.00 dollars des États-Unis Contributions de l'État partie : 7200.00 dollars des États-Unis Autres contributions : 10260.00 dollars des États-Unis
Agence de mise en œuvre :	Réf-culture
Partenaires de mise en œuvre :	
Personne contact :	Titre (Ms/M., etc.) : M Nom de famille : Paul Prénom : Ronald Institution/position : Réf-culture/Coordonateur Adresse : 55, rue Macary, Belvil1, Petion-ville, Haiti Numéro de téléphone: (509) 36 63 80 11 / 40 98 88 30 Adresse électronique : paulronald54@gmail.com / ref.culture.ht@gmail.com

Contexte et justification

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 750 et 1000 mots

Au départ, le constat d'un mépris des élites éduquées du pays pour le patrimoine culturel plus particulièrement pour certaines pratiques traditionnelles. Ce mépris se manifeste encore par la dévalorisation de ces pratiques et partant, des porteurs de traditions. En même temps, des modes étrangers de consommations tendent de plus en plus à s'imposer portant la jeunesse à chercher des modèles hors du pays. Les pratiques linguistiques, les considérations dévalorisantes sur les produits de fabrication locale, les modes alimentaires, pour ne prendre que ces domaines, offrent plusieurs exemples à ce sujet.

Pour corriger cette situation génératrice d'instabilité sociale, il est apparu nécessaire d'intervenir au niveau du système scolaire donc, auprès des jeunes. Le projet est d'installer chez eux de nouveaux comportements pour la réappropriation de leur patrimoine culturel immatériel et sa sauvegarde.

De fait, cette situation résulte d'une certaine conception de l'école telle qu'appliquée pendant plus d'un siècle jusqu'au début des années 80 en Haïti. Depuis, avec la réforme dite « réforme Bernard », du nom du ministre qui l'a initiée, l'école haïtienne s'est redéfinie et s'est donné pour but de promouvoir l'identité nationale entre autre. Seulement, sa philosophie n'a pas bénéficié suffisamment de l'adhésion de la société, les programmes à l'appui ont fait défaut, les professeurs n'ont pas été formés et les matériels pédagogiques n'ont pas été produits.

Les cours de créole et l'autorisation donnée aux enseignants d'enseigner dans cette langue d'un côté, et de l'autre, l'introduction de cours sur les techniques artistiques de base (dessin notamment) n'ont pas suffi à opérer les changements souhaités au niveau de la qualité de l'éducation et plus spécifiquement au niveau d'une appropriation du patrimoine culturel immatériel dans son ensemble.

En réalité, le déficit tenait aussi du fait que la documentation du patrimoine culturel immatériel était restée confinée à l'université. Si l'idée de rendre l'école plus haïtienne a été envisageable depuis le début du XXe siècle, celle d'élaborer des cours et des matériels didactiques avec comme contenu des éléments du patrimoine culturel immatériel destinés aux cycles scolaires n'a pu être conçue qu'au début du XXIe . Il a fallu surmonter de multiples obstacles, faire face à autant de remises en questions, changer de regard, évoluer.

Parmi les évènements majeurs qui ont marqué les consciences et permis l'évolution, on peut noter premièrement la répression brutale contre les pratiques du vodou, la reconnaissance par la Constitution de 1987 de la langue créole comme langue à part entière mais aussi comme langue officielle du pays, la reconnaissance officielle du vodou comme religion à part entière, la reconnaissance du poids économique et de l'originalité de notre artisanat, la reconnaissance de plus en plus large de la cuisine haïtienne et enfin avec le mouvement écologique, de la valeur de notre médecine traditionnelle.

Cependant malgré cette tendance positive nous avons pu observer l'ignorance de certaines données du patrimoine et le mépris vis-à-vis de pratiques et de porteurs de traditions tout à fait honorables. Cette ignorance et ce mépris concernent principalement les pratiques religieuses, la médecine traditionnelle et les savoir-faire artisanaux. On confond volontiers par exemple les pratiques du vodou à de la sorcellerie, on méconnaît les plantes les plus courantes et leurs vertus curatives et l'école apprend aux élèves à regarder de haut les métiers de l'artisanat et les artisans.

Pour ce qui concerne les proverbes et de manière générale la langue créole, il y a de la part des jeunes une demande d'approfondissement des connaissances. Comme pour tout outil d'expression culturelle, ils sont en général preneurs. Relativement faible dans les deux langues officielles, leurs capacités

d'expression verbale se retrouveront renforcées avec un cours sur les proverbes.

Le lien social créé au moyen des jeux est recherché par les jeunes et, bien que traditionnels, leur nouveauté dans le cursus fait naître un intérêt. Cet intérêt sert d'ailleurs la promotion de valeurs comme le respect de l'autre, des règles du jeu, développe le discernement et le jugement, fait expérimenter la collaboration etc.

La cuisine est aussi productrice de lien social, valorise le savoir –faire particulièrement des cuisinières et oriente l'attention vers l'environnement à régénérer. Dans le contexte de la promotion de l'identité et de la production nationale, la valorisation de la cuisine traditionnelle prend tout son sens.

Pour combattre cette ignorance et ce mépris nous privilégions une démarche constructiviste. Elle invite les élèves, comme d'ailleurs les professeurs, à rechercher les informations pour s'enrichir de savoirs et de savoir-faire afin de s'approprier de ce patrimoine et de susciter l'envie de le partager.

A ce stade du projet, nous avons rencontré des directeurs d'écoles et des responsables régionaux du MENFP qui, après présentation du programme, y ont adhéré. Il est cependant nécessaire d'approfondir la compréhension de la démarche afin qu'ils puissent à leur tour bien informer les parents, planifier la tenue du cours dans les classes de secondaire 1 et se préparer à étendre le programme au cycle entier du secondaire.

Cela suppose le développement de capacités de collecte mais aussi de diffusion. D'autres partenaires, notamment les opérateurs culturels et les services du Ministère de la culture doivent s'associer à la démarche. La concertation et la promotion déjà initiées se poursuivront donc dans le sens d'une définition plus large du programme d'éducation culturelle sous la forme d'une véritable politique publique à adopter. Il faudra en effet que les parents soient bien informés et que les responsables des autres secteurs notamment culture, jeunesse et tourisme puissent mettre en œuvre et en synergie des actions de promotion et de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Pour l'élaboration des monographies sur les thèmes retenus, des porteurs de traditions et d'autres informateurs ont été sollicités. Ce travail reste cependant insuffisant mais pourra se poursuivre en les invitant en classe au cours de l'expérimentation du programme.

Enfin des professeurs nous ont été proposés pour être formés. Ils ont été choisis par les responsables d'établissement en fonction de leur intérêt pour le patrimoine culturel, de leurs connaissances de base sur ce domaine mais aussi de leur expérience et aptitude à adopter l'approche pédagogique préconisée.

Au niveau du cycle secondaire, en plus du défaut de conception du programme d'éducation esthétique et artistique, se posait un réel problème de mise en œuvre au regard des moyens dont dispose le système scolaire ; notamment en ressource humaine et matériel. Pour combler cette lacune et plus particulièrement pour réorienter le programme d'éducation esthétique et artistique vers un programme d'éducation culturelle et artistique, le PASS-TPCI a conçu dans la première étape du projet, un cours sur le patrimoine culturel immatériel assorti de son manuel et d'un programme détaillé de formation de professeurs devant l'expérimenter.

Notre approche a consisté, sur la base de la réforme proposée, d'agir sur ce qui l'a fait avorter depuis trente ans : un programme, des enseignants formés, du matériel didactique adéquat et avant tout, l'assentiment des responsables d'établissements.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 100 et 500 mots

L'objectif général du projet est de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel par sa transmission formelle aux jeunes générations.

Pour y arriver, il est prévu dès la première étape, un ensemble d'activités de préparation de l'expérimentation d'un programme dans quarante écoles de quatre départements du pays. Ainsi, d'un côté une concertation avec des membres des communautés et des responsables du secteur de l'éducation et de la culture a été réalisée et de l'autre, des documents de programmes et du matériel didactique ont été élaborés et produits.

Cela dit, nous avons été fortement retardés dans l'exécution des tâches de concertation à cause d'une part, le temps pris par le directeur général du Ministère de l'éducation pour désigner un autre représentant au comité de pilotage et d'autre part, par le climat d'insécurité qui a interdit pendant tout un mois des déplacements hors de Port-au-Prince.

Dans ces conditions, les visites de concertation dans les villes de province sauf aux Gonaïves, ont dû se réaliser en une seule tournée au lieu des deux prévues.

Toutefois, sur quarante (40) directeurs d'écoles visés trente-sept (37) ont participé aux réunions de concertation. Un lycée de Port-au-Prince a participé et souhaite avoir l'aval de la direction départementale. Il nous reste à rencontrer un (1) autre directeur à Port-au-Prince et deux (2) à Saint Marc. Malheureusement, le retard accumulé pour réaliser les visites nous a imposés de nous concentrer sur les directeurs d'écoles.

Pour le moment les comités locaux de suivi ne sont pas encore effectifs. Nous avons conseillé une première réunion à la veille de l'expérimentation, tenant compte de la situation sécuritaire du pays.

En tout état de cause, nous pouvons considérer que la concertation a été initiée et est effective. La participation des directeurs d'écoles et des responsables locaux du MENFP notamment sur le programme de formation des professeurs, le projet de manuel et les choix fait des professeurs à former pour dispenser le cours en témoigne.

De plus, la promotion faite auprès de ces acteurs leur fournit les matériels nécessaires pour mieux comprendre le projet et informer les communautés. Notons à ce propos que non seulement une affiche et un dépliant ont été distribués dans les départements d'accueil mais nous avons aussi eu l'occasion d'animer une émission sur le PASS-TPCI à la radio éducative, organe officiel du MENFP. Cette émission a été diffusée plus de six fois entre en novembre et en décembre 2018 sur trois chaînes de télévisions et est disponible sur You tube (<https://youtube.be/GmiPCh9dXmY>)

En matière de promotion, nous devons encore produire une affiche et un DVD. Ce sera fait au cours de la deuxième étape et ils exploiteront les situations réelles de l'expérimentation du programme.

Pour ce qui concerne les documents, à cette date, le programme détaillé de formation des professeurs est prêt. De même, un manuel destiné aux élèves a été élaboré et est disponible. Un autre manuel d'initiation au patrimoine culturel est aussi disponible en support aux cours.

Il reste à produire deux documents de support :

1. Le DVD sur les monographies. Appelé à compléter le manuel, il a été réalisé comme une version audiovisuelle de ce dernier. Pour combler les défauts des monographies, nous avons demandé au réalisateur de reprendre la version DVD en intégrant beaucoup plus la communauté. Ainsi, des prises de vues avec des élèves en compagnies des porteurs de traditions et en cours feront partie de son contenu et en conséquence, ne pourront être réalisées que pendant l'expérimentation du programme à la deuxième étape.

2. le programme détaillé en matière de patrimoine culturel immatériel pour l'ensemble du cycle secondaire. Cet objectif aussi sera atteint à la seconde étape puisque l'élaboration du programme devra s'alimenter de l'expérimentation prévue à ce moment.

Description de la mise en œuvre du projet

Veillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boîtes à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence et des partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1000 et 1500 mots

En tout premier lieu et dès le début du mois de septembre le bureau du projet a été mis en place notamment avec le recrutement de l'assistante, qui joue les rôles de secrétaire et de comptable. Un contrat avec l'Institut haïtien | patrimoine et tourisme (INAPAT) a été signé pour les monographies et la commande des matériels de promotion passée auprès d'un graphiste puis, auprès d'un imprimeur pour leur production. En plus de l'affiche et du dépliant, une émission de présentation du projet a été produite par la radio éducative, organe officiel du Ministère de l'éducation et diffusée sur plusieurs stations de radio et de télévision du pays et sur You Tube (<https://youtube.be/GmiPCh9dXmY>).

Aujourd'hui le projet est connu dans les milieux éducatif et culturel des départements ciblés et on admet volontiers que le patrimoine culturel immatériel doit faire partie du programme scolaire.

Cela dit, il faut noter que les activités du projet ont démarré dans une atmosphère socio-politique tendue. En effet depuis le mouvement de protestation populaire des 6 et 7 juillet 2018, le pays vit en redoutant à tout moment des violences dans les rues. Ainsi, de la mi-octobre à la fin du mois de novembre les entrées nord et sud de la capitale étaient si peu sûres que les déplacements en province ont été souvent rendus impossibles, en tout cas toujours fortement déconseillés. Aujourd'hui, près d'une année plus tard, la situation n'est guère meilleure même si visiblement nous approchons d'un dénouement de cette crise.

Par ailleurs le comité de pilotage a connu un changement au niveau de la représentation du Ministère de l'éducation nationale. Le directeur de la formation et du perfectionnement de ce ministère qui en assurait la représentation s'est vu contesté par son directeur général justement au moment où nous allions démarré les visites de terrain. Pour le remplacer il a fallu plus d'un mois au cours duquel, les responsables locaux sans autorisation ne pouvaient nous accueillir et nous donner accès aux écoles. Une tentative aux Gonaïves sans l'autorisation de la hiérarchie du Ministère s'est d'ailleurs avérée infructueuse.

Ce n'est que le 10 décembre 2018 que nous avons pu commencer nos visites de concertation en province, plus précisément à Baint dans le département du sud est, pour les boucler le 22 janvier 2019 à Saint Marc dans le département de l'Artibonite. C'est pour cela que nous n'avons qu'une seule tournée de concertation en province pendant la première étape au lieu des deux prévues pour la même période. Même à Port-au-Prince nous n'avons pas pu tenir correctement deux réunions avec les directeurs d'école. Le climat d'insécurité et la difficulté à obtenir le soutien du directeur du département pour le ministère de l'éducation ont occasionné des absences. A date, il manque une école du département de l'Ouest. Finalement joint par téléphone, le directeur départementale nous a assuré de son soutien et a promis d'inscrire un lycée de la capitale au programme. Malheureusement, les mouvements de protestations bloquent toute activité depuis plus d'une semaine et notre rendez-vous pris pour le 11 février n'a pas pu être maintenu.

Du fait de cette seule tournée possible, nous n'avons pas pu, sauf à Baint et aux Gonaïves, visiter chaque école individuellement. Ainsi, une certaine évaluation des cadres physiques des écoles n'a pas pu être faite. Cette évaluation qui doit servir à l'élaboration du programme détaillé pour le cycle sera programmée et réalisée au cours de l'expérimentation.

Toutefois, le temps pris à obtenir le soutien de la direction générale du Ministère de l'éducation a eu le double effet d'avoir une représentante attentive au projet et des responsables locaux engagés d'une part, et d'autre part, une attitude d'appropriation du ministère des résultats de la démarche. Ainsi, évaluant les difficultés liées au climat de sécurité, la représentante du Ministère de l'éducation suggère qu'il faut en prendre occasion pour expérimenter le programme sur toute l'année scolaire 2019 – 2020 en débutant avec les cours à la prochaine rentrée de septembre.

Parallèlement à la concertation et à la promotion du projet, les travaux d'élaboration des documents pédagogiques du programme ont été réalisés. Il s'agit d'abord du programme cadre d'éducation culturelle pour le cycle du secondaire, du programme détaillé de formation des professeurs et du manuel à l'usage des élèves à partir de monographies sur les thèmes retenus.

Le programme cadre est fait à partir de l'évaluation du programme d'éducation esthétique et artistique en vigueur. Il est justifié par les prescrits des finalités de l'école haïtienne qui vise notamment à réconcilier le jeune haïtien avec lui-même et en poursuivant les buts de promotion de l'identité nationale et des valeurs culturelles. Son objectif est de contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel en général et du patrimoine culturel immatériel en particulier. Par son contenu et l'approche pédagogique préconisée par ce programme endosse la triple mission du cycle secondaire tel que voulu par les finalités de l'école haïtienne. A savoir une mission d'instruction, une mission de formation à la vie sociale et une mission de qualification.

Le programme détaillé de formation des professeurs a été conçu à partir de trois considérations :

- le contexte d'application du programme
- le niveau et la qualité des connaissances sur le patrimoine culturel immatériel des professeurs
- leur niveau de compétence en matière de recherche, de gestion et d'animation des classes.

Examinant de plus près le niveau académique et les compétences des professeurs prévus pour l'application du programme, nous avons poussé les travaux jusqu'à l'élaboration d'un guide du professeur d'éducation culturelle. Bénéficiant d'une balance sur les coûts du manuel, ce guide pourra être produit afin que chaque professeur dispose d'un exemplaire qu'il pourra utiliser systématiquement pour la préparation de ses cours.

Sur recommandation de la représentante du MENFP le programme sera soumis à la direction de formation et de perfectionnement de ce Ministère aux fins d'amendements le cas échéant. Il est même envisager de le proposer comme programme officiel de formation de professeurs en matière de patrimoine culturel immatériel avec le guide en support.

Enfin, les monographies ont été élaborées et le manuel destiné aux élèves a été produit. Pour ce faire, un contrat a été signé entre le projet et l'INAPAT. Malheureusement pour des raisons diverses, toutes les monographies n'ont pas été d'une égale qualité. Malgré du temps supplémentaire accordé, les travaux remis n'ont pas suffisamment rapporté des témoignages des porteurs de traditions entre autres défauts. Pour combler quelque peu ce déficit, nous insisterons pendant la formation des professeurs sur l'organisation de rencontres avec ces acteurs.

Par la suite, les textes des monographies ont été transformés en leçons assorties d'exercices. Les résultats de ce travail ont été réunis dans un document qui a été soumis à l'appréciation des directeurs d'école. La version à imprimer, le bon à tirer a été soumis aux membres du comité de pilotage pour les dernières corrections. Prévu pour avoir 50 pages au départ, le manuel en comptera 64. Ainsi le prix de la mise en page a augmenté mais celui de l'impression a été facturé plus bas que prévu.

Au moment où nous rédigeons cette mise à jour du rapport, le pays est encore bloqué. Rien ne permet d'augurer d'une issue de la crise telle qu'on pourra reprendre le travail dans des conditions satisfaisantes de sécurité dans les jours prochains. Nous sommes au mois de juin, le plus raisonnable est que, prévoyant une application sur une année académique à partir de novembre 2019 au plus tard, nous arrivions à faire la deuxième tournée et préparer ainsi la formation des professeurs. Cependant nous ne sommes pas encore en mesure d'informer les concernés de la date exacte de la tenue des sessions. Toutefois, nous pouvons espérer raisonnablement, d'ici à novembre, trouver le temps pour réaliser la deuxième tournée, réaliser la formation des professeurs et lancer l'application du programme dans les écoles

C'est dans cette perspective que le projet a été suspendu à la fin du mois de février en prévoyant de reprendre en juillet. Entretemps nous avons pu finaliser les travaux de production des matériels, notamment les DVD et d'élaboration du guide du professeur.

Ainsi, nous proposerons que les cinq mois de pause de 2019 (de mars à juillet) soient reportés à 2020. Ceci permettra non seulement de garder les 18 mois d'activité du projet mais aussi d'avoir le temps d'appliquer pendant l'année scolaire le programme, ce qui ne peut que renforcer sa validité.

La proposition fera l'objet d'une demande de modification au contrat tel que prévu à l'article IV afin d'aboutir à un avenant.

Participation des communautés

Veillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concerné(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du soutien financier, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 300 et 500 mots

Il était prévu lors des premières visites de concertation de rencontrer non seulement les responsables d'établissements scolaires mais aussi des notables et des porteurs de traditions. Comme nous l'avons mentionné, nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer ces derniers, faute de temps. En effet la seule tournée que nous avons pu faire a dû être consacrée à la rencontre des responsables. Ces rencontres étaient convoquées sur notre demande, par le responsable local ; un inspecteur du MENFP. Ces réunions se sont tenues soit au bureau de l'inspection soit dans une école. De plus, nous nous sommes aussi rendu compte, lors de notre visite à Baïnet et aux Gonaïves où nous avons pu aller à la rencontre de chaque directeur dans son école, que pour voir des notables et porteurs de traditions il aurait fallu beaucoup plus de temps sur place que prévu.

Pour pallier cette situation nous avons insisté lors des rencontres avec les directeurs d'école sur la nécessité d'organiser des réunions avec les parents pour les informer du programme et de réserver des espaces pour accueillir dans l'école des porteurs de traditions pour des exposés ou pour des ateliers. Pour nous assurer du suivi de cette recommandation, nous avons prévu de leur fournir des formulaires devant servir à dresser des rapports ou il faudra rendre compte spécifiquement de cette activité.

Cela étant chaque directeur d'école dispose en plus des documents de présentation et de promotion du projet, des documents du programme à savoir :

- le cadre de référence du programme
- le programme détaillé de formation des professeurs
- le document de base du manuel

Sur tous ces documents il leur a été demandé de réagir en faisant des suggestions. Si les documents ont été chaudement accueillis, nous n'avons recueilli que très peu de suggestions et à l'oral en plus. La plupart des directeurs et responsables sur place considèrent qu'il était temps que le cursus du secondaire intègre ces données de la réalité du pays et à fortiori, ces données du patrimoine culturel immatériel. Beaucoup y voient une occasion de valoriser notre culture en général mais spécialement de reconnaître la valeur et l'importance de certains porteurs de traditions qui vivent dans leur communauté.

Le programme cadre d'éducation culturelle pour le cycle du secondaire ne leur pas été fourni parce qu'il est encore en cours de confection. Dès que possible, nous comptons le leur communiquer et de même, nous comptons organiser une rencontre autour de ce programme.

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéficiaires du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.
- l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 100 et 500 mots

Comme nous l'avons mentionné, la première étape de mise en œuvre du projet n'a pas été sans difficultés. Certaines de ces difficultés ont été surmontées, d'autres relèvent du contexte mais globalement nous avons pu réaliser nos objectifs de façon satisfaisante. Pour assurer plus de fiabilité aux contenus et valoriser les porteurs de traditions, nous avons prévu d'associer encore plus ces derniers à nos activités pédagogiques. Grâce à la promotion que nous continuons de mener, les directeurs d'écoles et les responsables du Ministère de l'éducation adhèrent au projet et le soutiennent en partageant l'idée du projet avec des collègues. Ainsi, avons-nous reçu des demandes de participation d'autres écoles. Il y a de fortes chances qu'à relativement court terme, le programme s'applique dans un nombre significatif d'écoles.

Sur recommandation de la représentante du MENFP le programme de formation des professeurs sera soumis à la direction de la formation et du perfectionnement pour un éventuel amendement et surtout une reconnaissance. A partir de là et avec le guide du professeur d'éducation culturelle produit par le projet, il sera possible d'envisager la formation de bien plus de professeurs que les quarante de l'expérimentation du projet. Après évaluation et surtout si la formation des professeurs suit, le nombre d'écoles qui pourront appliquer le programme peut croître très fortement dès l'année suivante.

Avec les aménagements du calendrier l'expérimentation du programme débutera en septembre ou en novembre 2019 au plus tard et ainsi garantira un temps suffisant d'application même dans le cas de troubles sociaux.

Enseignements retenus

Veillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- la réalisation des résultats escomptés
- la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés
- la réalisation des produits du projet
- la gestion et la mise en œuvre du projet
- la viabilité du projet au-delà de l'assistance financière

entre 300 et 750 mots

- La réalisation des résultats escomptés : Il est vrai que nous avons prévu deux tournées en province pour la concertation mais il fallait prévoir plus de temps pour rencontrer les membres de la communauté. Par ailleurs, si les membres sont disponibles et prêts à le faire, la constitution effective des comités locaux devra attendre la date du début de l'application du programme ce qui justifiera leurs travaux. Pour ce qui concerne la promotion nous avons observé moins de résistance de la part des responsables d'établissements par rapport notamment aux pratiques religieuses. Il a toujours été préférable d'aborder le plus simplement possible ce thème en leur assurant qu'il ne s'agissait ni d'essayer de convertir les élèves à une quelconque religion ni non plus de diaboliser une pratique d'une religion donnée. Dès lors, leur adhésion a été plus franche et d'autres questions relatives à d'autres contenus du programme ont pu être débattues. A partir des premières réunions de concertation avec les directeurs d'école et des rencontres avec quelques professeurs, nous nous sommes rendus compte

de la nécessité d'un guide du professeur en support à la formation prévue.

• La manière dont les principales parties prenantes se sont approprié du projet et la participation des communautés : Les parties prenantes se sont appropriées du projet à partir des premières réunions du comité de pilotage et très vite des suggestions ont été faites pour pérenniser les actions du projet. Citons entre autres : initiation de projets de musée au niveau des départements. Cette idée a été émise par la représentante du consortium des organisations du secteur privé de l'éducation (COSPE) membre du comité de pilotage. De même, les membres ont servi de relai pour la promotion du projet au sein de leurs institutions respectives en diffusant affiches et dépliants. Pour les directeurs d'école, dès la présentation du projet ils nous ont confié et ceci de façon quasi unanime que le programme correspond à leur attente.

• La réalisation des produits du projet : Pour ce qui concerne la réalisation du manuel : le temps prévu pour l'élaboration des monographies n'était pas suffisant. En effet faute de temps, nous n'avions pas eu la possibilité de faire reprendre ou corriger certains travaux.

Pour ce qui concerne le DVD, il faut admettre qu'au départ il fallait concevoir le DVD de manière plus indépendante du manuel. Produit au départ sur les seuls crédits du réalisateur, c'est-à-dire sans payer d'avance, nous avons consenti à payer l'intégralité de la facture pour la reprise demandée. Les travaux ont été faits et nous avons payé la production des cinq cents (500) exemplaires prévus

Pour les programmes, il faudra attendre l'épreuve de l'expérimentation pour tirer des leçons.

• La gestion et la mise en œuvre du projet : Les salaires prévus se sont révélés trop faibles d'autant que nous avons dû faire face à la décote brutale de la monnaie nationale dans laquelle, au départ, nous avons été obligés d'opérer.

• La viabilité au-delà de l'assistance : Pour le moment le projet n'est pas viable sans l'assistance. Même si le MENFP et le MC se sont très clairement appropriés du projet, ils n'envisagent pas de le financer. Cependant ils sont très intéressés par les produits tels : le programme du cycle et de la formation des professeurs, des professeurs formés et les résultats de l'expérimentation. Ceci est dû entre autre, au fait de la structure de gestion du projet qui donne une garantie de fiabilité des résultats.

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant
- rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat
- liste du matériel majeur fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat
- autres (veuillez préciser)

Rapport financier: Etat de décaissement de la première étape, journal de décaissement de septembre 2018 à juin 2019 et pièces justificatives

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: Ronald Paul

Titre: Directeur executif

Date: 18 juin 2019

Signature: 